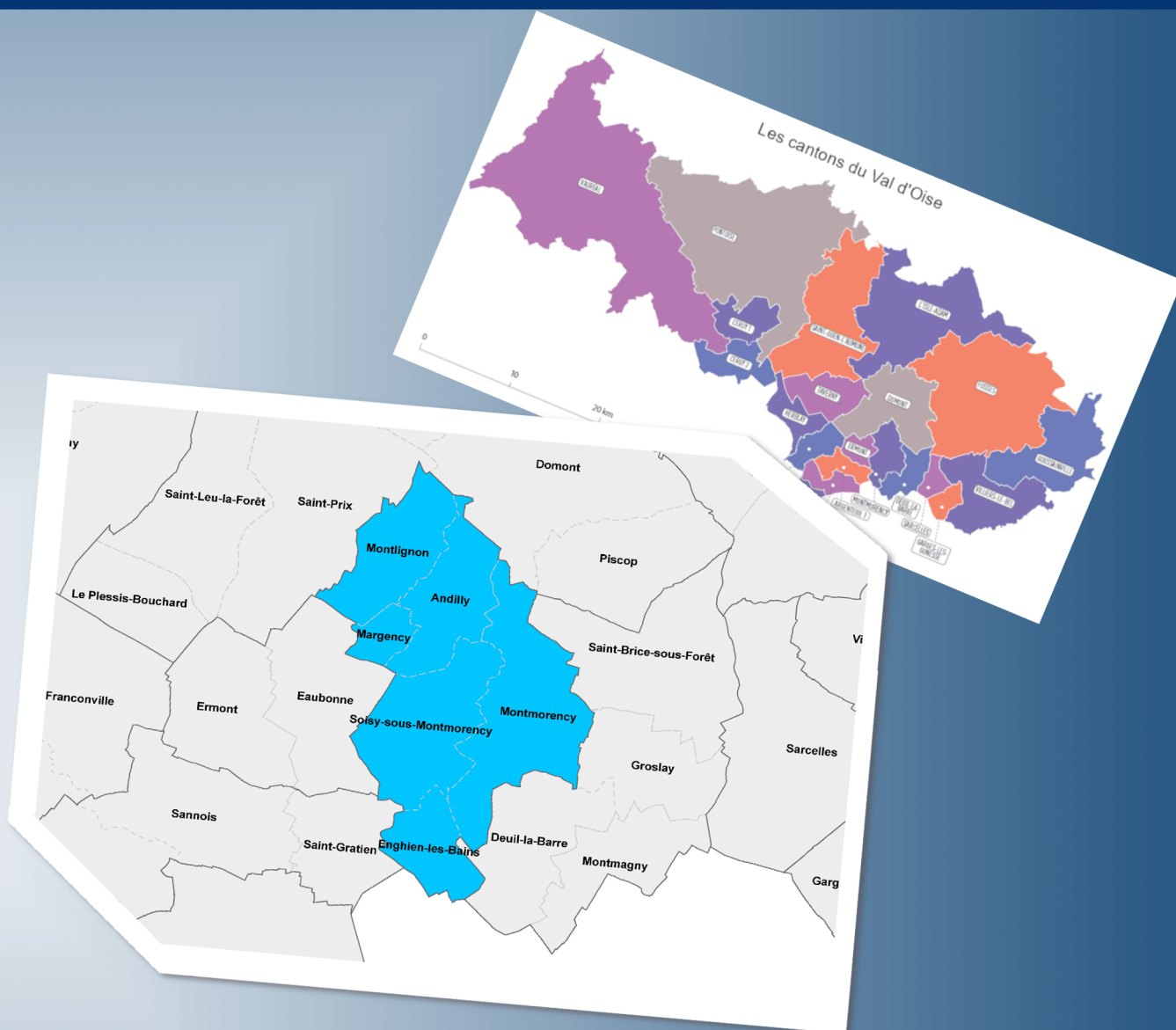


Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

DOSSIER CANTONAL DE MONTMORENCY



Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON.....	3
2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON.....	4
3 - LOGEMENT.....	13
4 - ENVIRONNEMENT.....	14
5 - INFRASTRUCTURES.....	16
6 - TRANSPORTS.....	19
7 - EDUCATION.....	30
8 - CULTURE – LOISIRS.....	33
9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	41
10 - TOURISME.....	43
11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	44
12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE.....	45
13 - SPORTS.....	47
14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL.....	48
15 - AIDE AUX COMMUNES.....	49
LISTE DES ANNEXES.....	52



1 - PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Madame Michèle BERTHY
Monsieur Luc STREHAIANO

COMPOSITION DU CANTON

Communes d'Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montlignon, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency

INTERCOMMUNALITES

CA Plaine Vallée

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

17,4 km²
60 595 habitants (DGF 2020)
3 482 hab/km² -

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Personnes âgées :**

La Croix Rouge Française, gestionnaire de la résidence autonomie « Montjoie », à Montmorency, mène depuis décembre 2019 une expérimentation sur cet établissement en lien avec les services de l'Etat. La capacité de la résidence autonomie a été temporairement diminuée. Les places libérées permettent d'accueillir un Centre d'Hébergement d'Urgence pour femmes victimes de violences, seules ou avec enfants de moins de 2 ans. Ce centre, au sein de la résidence autonomie, dispose d'une capacité de 64 personnes : 11 femmes avec 1 enfant et 42 femmes seules.

- **Transports :**

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

- **Culture :**

Suite au passage du jury régional à l'été 2020, la ville d'Andilly accède à la troisième fleur du label "Villes et Villages fleuris".

- **Patrimoine départementale :**

En 2020, les études relatives à l'opération de restructuration se sont poursuivies au collège Ronsard à Montmorency, s'élevant à 383 K€ ; en vue d'un démarrage des travaux à l'été 2021.

- **Subventions accordées en 2019 dans le cadre du Guide des Aides : 51 051,84 €**



2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 1** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par le Territoire d'intervention sociale de :

- Montmorency
- Eaubonne

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – TISMS :

L'organisation de la circonscription repose sur 4 sites :

- TISMS de Montmorency : 3 antennes
- TISMS de Eaubonne : 1 antenne

L'équipe SSD se compose de 29 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Andilly	31	45	45,16%
Enghien-Les-Bains	190	215	13,16%
Margency	13	24	84,62%
Montlignon	27	33	22,22%
Montmorency	356	471	40,18%
Soisy-sous-Montmorency	304	361	18,75%

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 1 149 (soit 3 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de + 20,44 % par rapport à N-1 pour le canton et +13,94 % pour le département.

La particularité du territoire de Montmorency est la disparité des caractéristiques socio-économiques des 9 communes qui le composent. L'envergure des services d'action sociale des différentes communes, tout comme le tissu partenarial sont également très disparates. Si ce territoire reste celui où les revenus fiscaux sont les plus importants du département, certaines communes présentent une précarité économique et sociale très visible. Les communes de Montmagny, Saint Gratien et Soisy sous Montmorency ont des quartiers qui bénéficient de subventions de la Politique de la Ville, et la commune de Deuil la Barre est sortie du dispositif en 2015 et est désormais en "veille".

Les bénéficiaires du RSA ont augmenté de 30 % depuis 2014 sur l'ensemble du territoire et marquent ainsi une précarité qui s'installe, sans compter les impacts liés à la crise sanitaire en cours. Les procédures d'assignation dans le cadre des expulsions locatives sont également en augmentation.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et de Protection maternelle et infantile (PMI) :

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton. L'encadrement PMI et les équipes ASE y sont installés.

Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montmorency et Soisy sous Montmorency appartiennent au **TISMS de Montmorency** (qui couvre également les communes de Groslay, Montmagny, Deuil et St Gratien). Il est situé : 5 place Mendès France à Montmorency.

Montlignon appartient au **TISMS d'Eaubonne** (qui couvre également les communes de Frépillon, Franconville, Bessancourt, Taverny, Saint-Leu, Saint-Prix, Plessis Bouchard, Ermont et Eaubonne). Il est situé à la Maison du Département – 6 avenue de Paris à Eaubonne.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble du périmètre du canton.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc...

En complément des équipes territorialisées (9 agents pour Eaubonne et 8 agents pour Montmorency), le service de l'ASE comprend également :

- une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
 - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément ;
 - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
ANDILLY	8	12
ENGHIEN LES BAINS	24	25
MARGENCY	2	6
MONTMORENCY	89	67
SOISY SOUS MONTMORENCY	61	49
Total	184	159
Total départemental	4595	3864

Canton	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Montmorency	2019	134	3	258	8	37	3
	2018	100	8	271	90	25	2
TOTAL DEPT	2019	234	11	529	98	255	2

Indicateurs 2020 non disponibles

Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) : 120 aides pour un montant de 39 800 € (Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €).

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
MONTMORENCY	MECS Château de Dino (EN DROITS D'ENFANCE)	74 avenue Charles de Gaulle	70
MONTMORENCY	MECS Le Renouveau (LE RENOUVEAU)	1 avenue Marchand	52
MONTMORENCY	Centre Maternel le Vert Logis (JOSEPHINE BUTLER)	6 rue Jean Moulin	21

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans. Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers de centres en gestion départementale :

1 centre avec une activité de Protection Infantile

- Montmorency - l'équipe se compose de 6 agents ;

2 centres avec une activité de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale

- Montmorency - l'équipe se compose de 8 agents ;
- Soisy-sous-Montmorency - l'équipe se compose de 6 agents.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile :

- Nombre de séances : 398
- Nombre d'actes : 1676
- Enfants vus en consultation : 478
- Enfants vus en permanence : 309

Protection maternelle :

- Nombre de séances : 117
- Nombre d'actes : 276
- Nombre de femmes vues en consultation : 74
- Nombre de femmes vues en entretien : 72

Planification familiale :

- Nombre de séances : 67
- Nombre d'actes : 290
- Nombre de personnes vues en consultation : 131
- Nombre de personnes vues en entretien : 69

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :

(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 565 (identique en 2018) ;
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 231 (233 en 2018) ;
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 56,7 (57,6 en 2018).

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Andilly	84	7	22	1	10	32	38,1
Enghien-les-Bains	450	25	69	8	293	362	80,4
Margency	84	13	38	2	20	58	69
Montlignon	72	5	19	1	30	49	68,1
Montmorency	846	94	287	4	110	397	46,9
Soisy-sous-Montmorency	673	87	252	4	102	354	52,6

*AM : assistante maternelle

** EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Pour Montmorency

Regroupement du centre de planification familiale et du centre de PMI d'Enghien effectif depuis fin 2018 (rationalisation des locaux et du personnel). Augmentation du temps de secrétariat souhaitable du fait de la double activité sur ce centre.

Difficulté d'accessibilité par les transports à la PMI du Haut de Montmorency, nuisances extérieures importantes (groupes de jeunes), locaux partagés avec le SSD réaménagés pour un meilleur accueil des usagers, signalétique à améliorer. Travail en cours sur un binôme de secrétariat PMI/SSD (qui servira aussi lors de l'ouverture du nouveau centre de PMI de Soisy qui regroupe également les 2 services), 1 relai d'assistantes maternelles (RAM) avec deux lieux d'implantation, Lieu d'accueil enfant/parent (LAEP), ludothèque.

Pour Enghien-les-Bains

Bon partenariat avec la coordinatrice petite enfance.

Population et habitat disparates.

1 RAM.

Pour Soisy-Andilly et Margency

Projet de déménagement prévu toujours en cours suite à l'achat de nouveaux locaux, déménagement prévu pour 2021. Regroupement avec le SSD. Les nouveaux locaux seront labellisés "franchise sociale".

1 Maison d'assistantes maternelles (MAM) ouverte en 2018.

1 RAM.

Intervention de l'équipe sur des thématiques santé au centre culturel des Campanules.

Assistants maternelles sur le canton : l'offre d'accueil par les assistantes maternelles est supérieure à la demande sauf dans les centres proches des gares (Enghien, bas de Montmorency, centre-ville de Saint Gratien).

2.2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF : **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM) rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens. L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

Le CDDS rattaché au canton est situé au 11-13 rue Jean Lurçat à Argenteuil.

L'équipe de professionnels est pluridisciplinaire et se compose d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

Au CDDS d'Argenteuil : 7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST- VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;

- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
- 234 entretiens infirmiers,
- 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère).

Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :

- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- Suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- Tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de départements ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
 - On observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
 - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
 - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement.
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

2.3 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 361 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,48 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de +4,03 % par rapport à l'année précédente,
- 207 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 7,02 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -9,21 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 302 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,35 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -3,82 % par rapport à l'année précédente.

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Unité de Soins de Longue Durée (USLD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
ANDILLY	EHPAD « Pierre Campagnac » CAISSE CENTRALE ACTION SOCIALE EDF	1 rue Aristide Briand	96
ANDILLY	EHPAD « Les Hauts d'Andilly » KORIAN	4 rue Philippe le Bel	59
ENGHIEN-LES-BAINS	EHPAD « Résidence Arpage » ARPAVIE	1 rue Henri Dunant	72
MONTMORENCY	EHPAD « Jeanne Callarec » GHEM	45 avenue du Général de Gaulle	114
MONTMORENCY	EHPAD « La Cerisaie » MAISON DE RETRAITE CERISAIE	4 rue du Luxembourg	51
MONTMORENCY	EHPAD « Résidence Arménienne » ASS ARMENIENNE D'AIDE SOCIALE	44-50 avenue du Général de Gaulle	83
MONTMORENCY	EHPAD « Château Saint Valéry » ORPEA	8ter rue de l'Ermitage	79
ENGHIEN-LES-BAINS	EHPAD « La Commanderie des Hospitaliers d'Enghien-Les-Bains » S.A.R.L MADAME DE SEVIGNE	144 avenue du Général de Gaulle	61
MONTMORENCY	EHPAD « Villa Jeanne d'Arc » MAISON DE RETRAITE VILLA JEANNE D'ARC	8 rue Notre Dame	73
MONTMORENCY	EHPAD « Montjoie » CROIX ROUGE FRANÇAISE	12 avenue Charles de Gaulle	56
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	EHPAD « Le Boisquillon » CAISSE DE RETRAITE CRICA	21 rue d'Andilly	92
EAUBONNE	USLD « GHEM » GHEM	14 rue de Saint-Prix	115
ENGHIEN-LES-BAINS	Résidence Autonomie « Jean Moracchini » ARPAVIE	23 rue de la Libération	76
MONTMORENCY	Résidence Autonomie « Héloïse » CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	11 avenue Charles de Gaulle	79
MONTMORENCY	Résidence autonomie « Montjoie » CROIX ROUGE FRANÇAISE	12 avenue Charles de Gaulle	39
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Résidence autonomie « Edmond Dobler » ASS DE GESTION DES FOYERS	5 rue du Jardin Renard	70

Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Enghien-les-Bains, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Montmorency a reçu un soutien de la CFPPA (3 454 €).

La Croix Rouge Française, gestionnaire de la résidence autonomie « Montjoie », à Montmorency, mène depuis décembre 2019 une expérimentation sur cet établissement en lien avec les services de l'Etat. La capacité de la résidence autonomie a été temporairement diminuée. Les places libérées permettent d'accueillir un Centre d'Hébergement d'Urgence pour femmes victimes de violences, seules ou avec enfants de moins de 2 ans. Ce centre, au sein de la résidence autonomie, dispose d'une capacité de 64 personnes : 11 femmes avec 1 enfant et 42 femmes seules.

2.4 Handicap

Indicateurs d'activité :

Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapés au 31/12/2020 : 666 (3,4 % en moyenne départementale) soit une évolution de 4,2 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
ANDILLY	20
ENGHIEN LES BAINS	101
MARGENCY	25
MONTLIGNON	29
MONTMORENCY	239
SOISY SOUS MONTMORENCY	252

Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 84 (2,7 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 8,7 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
ANDILLY	2
ENGHIEN LES BAINS	11
MARGENCY	5
MONTLIGNON	2
MONTMORENCY	23
SOISY SOUS MONTMORENCY	41

Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 73 (3,7 % en moyenne départementale) soit une évolution de moins 1,4 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
ANDILLY	2
ENGHIEN LES BAINS	12
MARGENCY	8
MONTLIGNON	3
MONTMORENCY	22
SOISY SOUS MONTMORENCY	26

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Foyer d'hébergement (FH) ;
- Foyer d'Hébergement Eclaté (FHE) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Centre d'Initiation au Travail et à la Vie Sociale (CITVS) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – LADAPT				62		62
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Centre d'Accueil et d'Activités (CAAJ de Soisy) - LADAPT			40			40
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	FAM Le parc (FAM de Soisy) - LADAPT		50	5			55
TOTAL			50	45	62		157



3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 27 348 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de +2 %**

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Andilly	1 100	5%	65%	14%	21%
Enghien-les-Bains	5 975	0%	55%	8%	37%
Margency	1 262	4%	76%	7%	17%
Montlignon	1 234	20%	76%	4%	19%
Montmorency	9 867	3%	58%	16%	26%
Soisy-sous-Montmorency	7 910	1%	57%	20%	22%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain - SRU) :

- Andilly : 15,6 %
- Enghien-les-Bains : 11 %, 131 logements réalisés en 2017-2019
- Margency : 12,3 %, 77 logements réalisés en 2017-2019
- Montlignon : 6,8 %, 79 logements réalisés en 2017-2019
- Montmorency : 21,7 %, 71 logements réalisés en 2017-2019 (commune carencée)
- Soisy-sous-Montmorency : > à 25 %, conforme à la loi SRU

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

Activité du Fonds de Solidarité Logement :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL / DENER		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
ANDILLY	3 371,33 €	4	0,00 €	0	666,00 €	2	4 037,33 €	6
ENGHIEN LES BAINS	1 719,00 €	4	7 258,03 €	3	8 839,05 €	30	17 816,08 €	37
MONTLIGNON	0,00 €	0	3 370,88 €	2	1 351,31 €	6	4 722,19 €	8
MONTMORENCY	15 426,05 €	20	27 749,84 €	13	11 063,20 €	36	54 239,09 €	69
SOISY SOUS MONTMORENCY	7 041,26 €	12	16 752,24 €	9	7 492,82 €	26	31 286,32 €	47
CANTON DE MONTMORENCY	27 557,64 €	40	55 130,99 €	27	29 412,38 €	100	112 101,01 €	167

167 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **112.101,01 €**.



4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par l'ENS régional du plateau d'Andilly (à Andilly).

Ce canton est concerné par la Forêt domaniale de Montmorency.

Cf. **Annexe 5** : Cartographie des forêts et des ENS.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Toutes les communes du canton	Syndicat EMERAUDE	Syndicat EMERAUDE	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil,	
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil et SUEZ - Gennevilliers	
			Traitement des déchets verts	Val'Horizon Montlignon	
			Déchetterie	Plessis-Bouchard	

4.3 L'eau / l'assainissement

Eau potable :

1 EPCI : SEDIF

Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Assainissement :

2 EPCI : SIA Région d'Enghien pour le transport sur les communes d'Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montlignon, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency, CA Plaine Vallée pour la collecte sur les communes d'Andilly, Enghien-les-Bains, Margency, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency.

Aucune commune n'a gardé cette compétence au niveau communal.

Rivière :

1 EPCI : SIA Région d'Enghien pour Andilly, Margency, Montlignon, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency.

Par ailleurs, ce canton se situe sur le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Croult Enghien Vieille Mer.

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune de ces collectivités n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :

- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : <https://carto.bruitparif.fr/>

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.

Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.

Le PEB régit en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.

Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Montmorency, Soisy-sous-Montmorency, Montlignon

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

Le SIARE est signataire de la charte Val d'Oise Durable

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Aucune subvention attribuée.



5- INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entraîné l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Avenue du Parisis – Réalisation d'un boulevard urbain intermodal :

En 2012, le Département a porté à la concertation publique le projet d'Avenue du Parisis. Ce projet consiste à réaliser un boulevard urbain multimodal de 11 kms entre la RD109 à Soisy-sous-Montmorency et la RD84a à Bonneuil-en-France.

L'Avenue du Parisis traverse 7 communes (Soisy-sous-Montmorency, Montmorency, Deuil-la-Barre, Groslay, Sarcelles, Garges-lès-Gonesse et Bonneuil-en-France).

La configuration de cette infrastructure lors de la concertation en 2012 était la réalisation d'une voirie à 2x2 voies avec intégration d'un Transport en Commun en Site Propre (TCSP) et des cheminements continus pour les modes actifs.

Sur la base du bilan de la concertation de 2012 le Département a délibéré le 24 mai 2013 et scindé cette opération en 2 sections :

- Sur la partie Ouest (entre la RD109 à Soisy-sous-Montmorency et la RD301 à Groslay), le projet a rencontré des difficultés d'acceptabilité de la part de la population, des associations et des collectivités. La réalisation de cette phase nécessitera la reprise des études amont et d'une nouvelle concertation publique.
- Sur la partie Est (entre la RD301 à Groslay et la RD84a à Bonneuil-en-France), le projet a reçu un accueil très positif de la part de la population et des élus qui en attendent la réalisation urgente. Sur la base des remarques formulées lors de la concertation, le Département a, sur cette section Est, proposé un projet qui a été validé par l'ensemble des partenaires (collectivités traversées, Région, État).

L'opération est inscrite au Plan régional anti-bouchon et pour changer la route. La Région Île-de-France subventionne l'infrastructure à hauteur de 50 % par une convention de financement n°17-1361 (délibération n°6-01 du 03/07/2017 notifiée le 20/09/2017) relative à la réalisation de l'Avenue du Parisis - Section Est - 1^{er} barreau RD 84 / RD 84a (financement par la Région Île-de-France (IDF) à hauteur de 11,1 M€).

Le montant de cette opération (section Est) est de 145,7 M€ HT (études et travaux), elle a été déclarée d'utilité publique le 25 avril 2016 par arrêté Préfectoral. Cet arrêté a été annulé le 13 mars 2018. Suite au

recours conjoint du Département et de l'État, la Cour Administrative d'Appel de Versailles a confirmé cette annulation le 19 septembre 2019.

De nouvelles enquêtes publiques sont donc à relancer pour obtenir une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Déviations de la RD909 à Montlignon, Eaubonne et Saint-Prix :

Cette opération a été déclarée d'utilité publique le 30 juin 2005. Son montant est de 30,5 M€ valeur 2004. La déviation a pour origine, au sud, la RD928 et pour extrémité, au nord, la sortie de l'agglomération de Montlignon à hauteur du parking du Château de la Chasse. Sa longueur est de 3,8 kms environ. La plus grande partie du tracé se développe en zone urbaine sur 2,6 kms et, au-delà vers le nord, la partie restante longe la zone faiblement urbanisée en limite de la forêt domaniale sur 1,2 km.

L'aménagement proposé consiste à réaliser une route urbaine bidirectionnelle à deux voies, des trottoirs ou accotements selon les sections, et un cheminement cyclable bidirectionnel.

Des carrefours de type giratoire de dimensions relativement modestes ont été privilégiés pour gérer les intersections, pour contenir les vitesses et assurer les retournements notamment pour quelques accès aux lotissements riverains.

Une 1^{ère} phase de travaux a consisté de 2011 à 2013 à requalifier complètement la rue de Saint-Prix sur la commune d'Eaubonne afin de lui donner des caractéristiques de voirie départementale et constituer ainsi la 1^{ère} partie de la réalisation de la déviation de la RD909.

Les caractéristiques de cette réalisation sont les suivantes :

- Longueur environ 1 000 mètres linéaires (ml) : chaussée à 2 voies + trottoirs + pistes cyclables
- Création d'un giratoire desservant l'entrée du nouvel hôpital d'Eaubonne
- Création d'un giratoire permettant les échanges avec la RD144
- Ecrans acoustiques de 2 m et 2,5 m de hauteur en limite d'emprise correspondant à 5 200 m² de protections acoustiques
- Mise en place de l'éclairage public : environ 130 candélabres

La deuxième phase de l'opération n'a pas été prise en compte par la Région Île-de-France dans le cadre de son plan anti-bouchon et pour changer la route.

Le montant des travaux actualisé (2020) est de 27 240 000 € TTC, acquisitions foncières : 8,4 M€ TTC.

Après la mise en service de la première phase de la déviation de la RD909 à Eaubonne, la commune de Montlignon souhaite la poursuite de l'opération entre la RD144 et la rue de Saint-Prix (section 2 et 3 du projet initial dont les travaux hors foncier sont estimés à 7 750 000 € HT).

Ce tronçon constitue une phase opérationnelle (9 900 000 € TTC hors acquisitions foncières). Toutefois, les études de faisabilité seront menées sur la déviation complète. Celles-ci s'élèvent à 1 100 000 € HT.

Ainsi, le budget de l'opération jusqu'à la mise en service des sections 2 et 3 est de 8 850 000 € HT soit 10 620 000 € TTC.

Le financement de l'opération n'est pour le moment par arrêté, le Département se laisse la possibilité de discuter avec les collectivités concernées (RIF, commune, communauté d'Agglomération) et autres partenaires publics pour alléger sa participation au financement de cette opération.

Le calendrier prévisionnel technique de l'opération pourrait être le suivant :

- 2021 : Dossier de prise en considération
- 1^{er} trimestre 2022 : concertation
- 2022/2023 : Enquêtes publiques + déclaration de projet + déclaration d'utilité publique
- 2^{ème} semestre 2023 : Début des travaux
- Fin 2025 : Mise en service

5.3 Opérations réalisées sur RD

Pas d'opération significative sur RD

Opérations diverses :

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 1 opération de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 350 m pour un montant de 86 484,00 € TTC

5.4 Opérations prévues

- RD 928 Soisy-sous-Montmorency : Aménagement de l'accès au centre culturel de Soisy-sous-Montmorency. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 500 000 € TTC en complément d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2017 de 100 000 € TTC, l'ensemble représentant un montant de 600 000 € TTC. Les travaux sont prévus en 2022
- RD 124 / RD 109p Andilly : Réalisation d'un giratoire carrefour RD 124-RD 109p. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 d'un montant de 650 000 € TTC. Les travaux sont prévus en 2022.
- RD 144 Andilly / Soisy-sous-Montmorency : Réalisation de pistes cyclables RD144 entre ZI des Cures et RD109. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2020 Pistes cyclables d'un montant de 300 000 € TTC. Les travaux sont prévus en 2021.
- RD 124 Andilly : Sécurisation du Groupe scolaire la "Berchère". Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 École d'un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).
- RD 144 Andilly / Soisy-sous-Montmorency : Réalisation de pistes cyclables RD144 entre ZI des Cures et RD109. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 Pistes cyclables d'un montant de 400 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)
- RD 144 Montmorency : Équipement Avenue C. De Gaulle traversée piétonne école J. Ferry en signalisation tricolore. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 École d'un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)
- RD 125 Montmorency : Équipement du carrefour Route de ST Brice - Chemin de Piscop en signalisation tricolore. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 d'un montant de 90 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021)



6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

Contexte COVID :

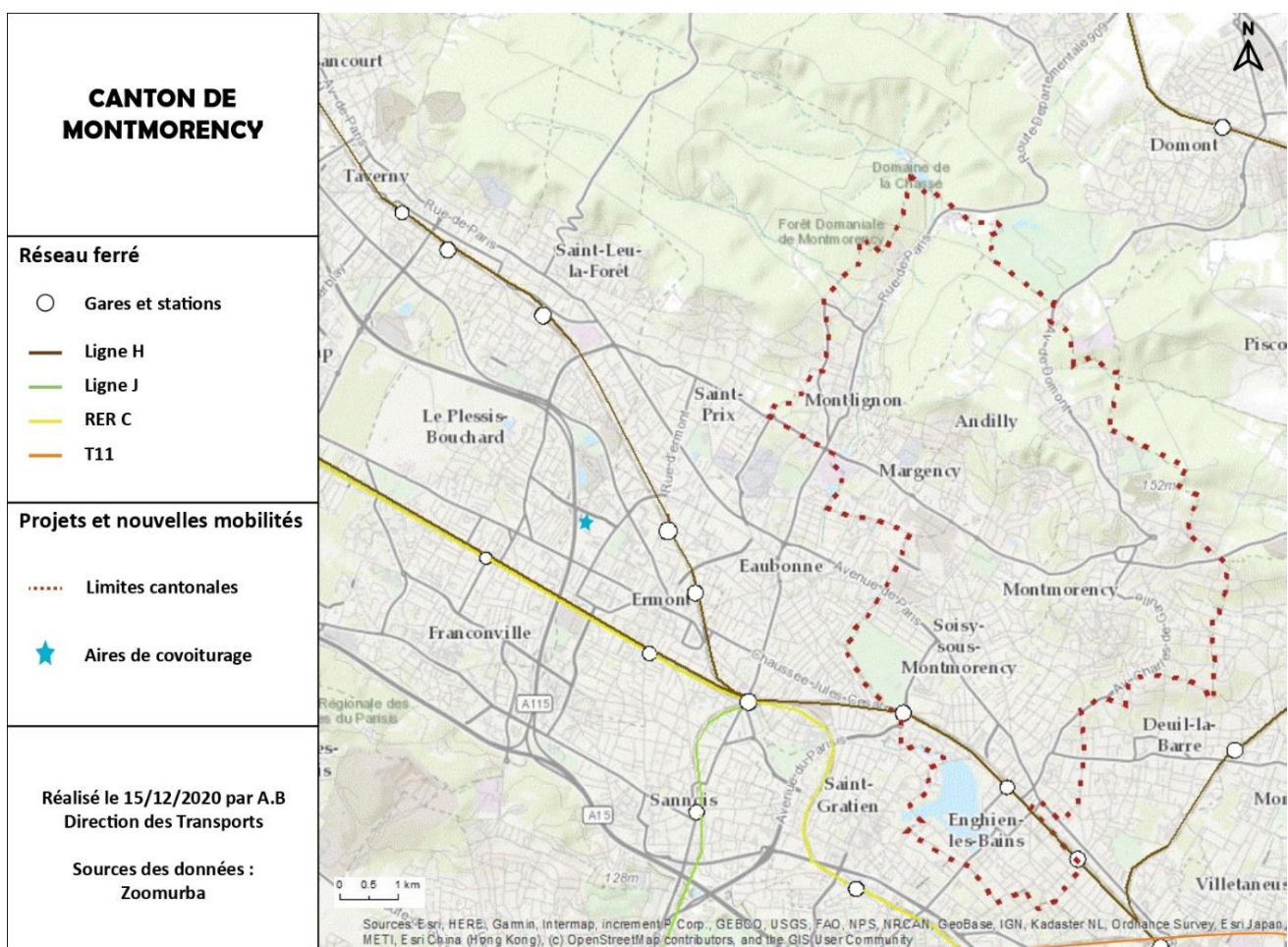
En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Méto-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1 ^{er} confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1 ^{er} déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2 ^{ème} confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire



La ligne H :

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).

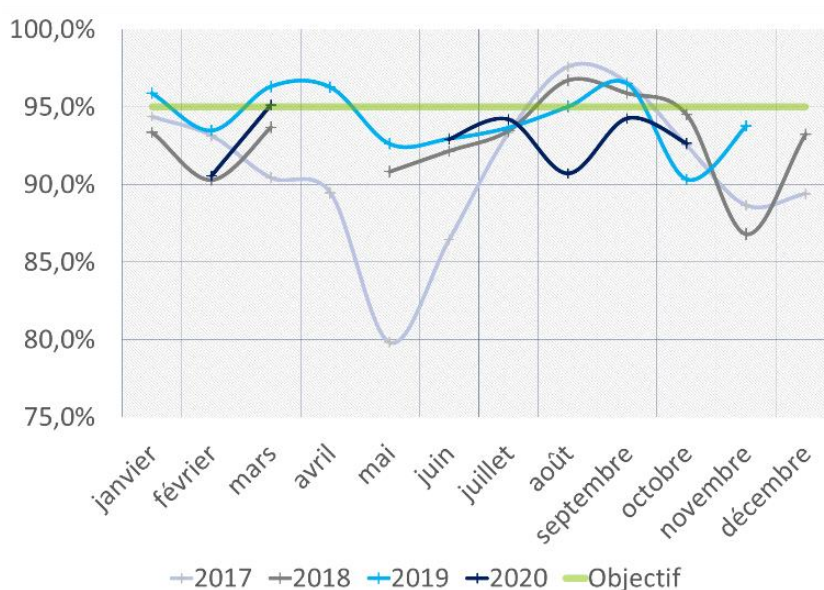
La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.



La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023. Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay).

120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».
-



Évolution taux de ponctualité – Source : SNCF

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement
Calendrier des travaux – Source SNCF

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise. Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.

Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valmy (Transdev TVO) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération Plaine Vallée, le SIEREG (Syndicat Intercommunal de transport), IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 337 K€ HT (valeur 2019) par an à ce réseau.

Le réseau dessert avec 9 lignes les communes d'Andilly, d'Enghien-les-Bains, de Montmorency et de Soisy-sous-Montmorency.

Renfort d'offre (Grand Paris des bus) :

La ligne 14 (Gare d'Ermont-Eaubonne/Gare d'Enghien-les-Bains) a été renforcée depuis le 27 août 2018.

- ⇒ Elargissement de l'amplitude avec un premier départ vers 4h30 et un dernier départ vers 1h30, tous les jours et toute l'année.

La ligne 15 (Gare d'Epinay-Villetaneuse/Gare d'Enghien-les-Bains/ Montmorency La Chênée) a été renforcée depuis le 27 août 2018.

- ⇒ Renforcement de l'offre en semaine avec une fréquence qui est passée de 15 à 11 minutes en heure de pointe. Le week-end, la fréquence est passée de 32 à 23 minutes.
- ⇒ L'amplitude a été améliorée avec une correspondance avec les premiers et derniers trains à chacune des gares

La ligne 16 (Gare d'Argenteuil/ Gare de Saint-Gratien/Gare d'Enghien-les-Bains) a été renforcée depuis le 27 août 2018.

⇒ Renforcement de l'offre en semaine avec une fréquence qui est passée de 16 à 12 minutes en heure de pointe. Le week-end la fréquence passe de 40 à 25 minutes.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Val Paris, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-03B relie Margency à Cergy-Préfecture.

Autre lignes :

Les lignes 38-01 Montlignon/Ermont (Transdev), 254 Enghien-les-Bains/St-Denis (RATP), 256 Saint-Denis/Enghien-les-Bains (RATP), 95-02 Montmorency/Sarcelles-St-Brice/Roissy (Kéolis) desservent également le territoire.

6.1.3 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2015, 5 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 75 195 € sur les communes de Margency et Montmorency.

6.1.4 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1^{er} avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80%;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	Tarif régional	Personnes âgées Personnes handicapées	Anciens combattants et bénéficiaires assimilés
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre ;
- 2 689 adultes en situation de handicap ;
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus ;
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens lycéens et	308,5 € (pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens lycéens et	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

* RPI : regroupement pédagogique intercommunal

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs...) et le transport à destination des établissements et services médico-sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019. En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite). Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de désaturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.

Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

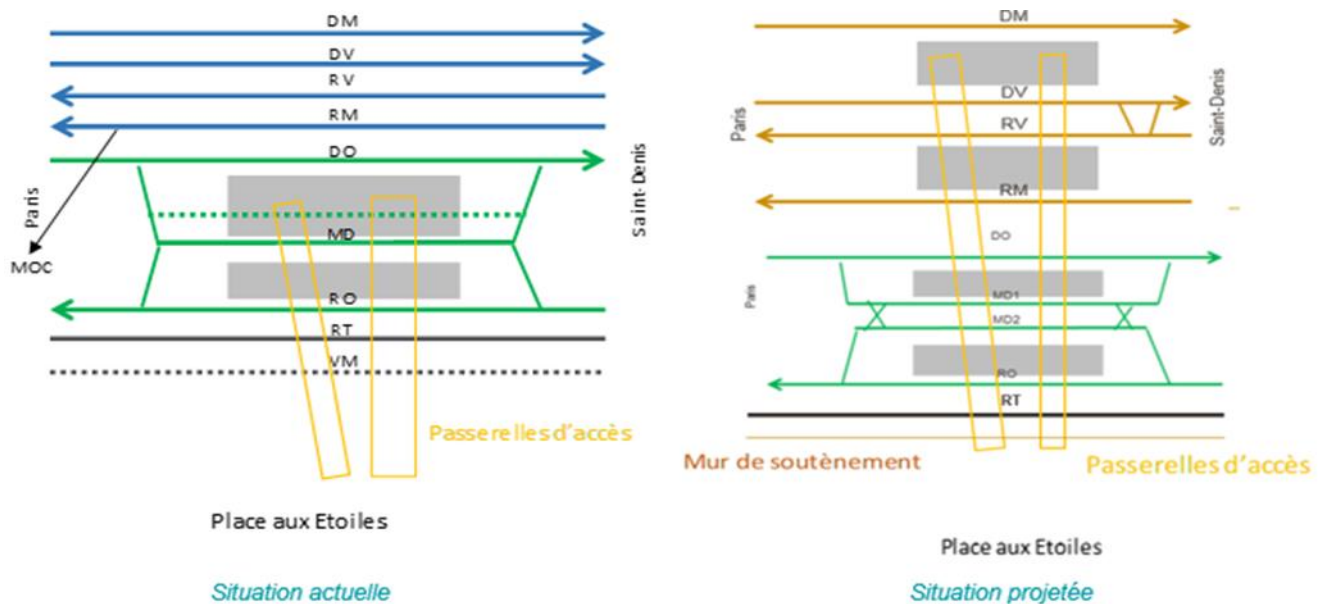
La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30 %, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet. La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le Département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.



<u>Légende situation actuelle</u>	<u>Situation future</u>
<p>Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsourt DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsourt A noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H</p> <p>RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère</p>	<p>Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H</p> <p>Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire.</p> <p>L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement.</p> <p>L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet.</p> <p>La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.</p>

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

6.2.2 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Le canton sera concerné par le bassin n°5.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1^{er} janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation du nouveau bassin n°5 est envisagée pour le 1^{er} septembre 2021.

6.2.3 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, ...) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Paris.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires :

La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.

Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.

Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

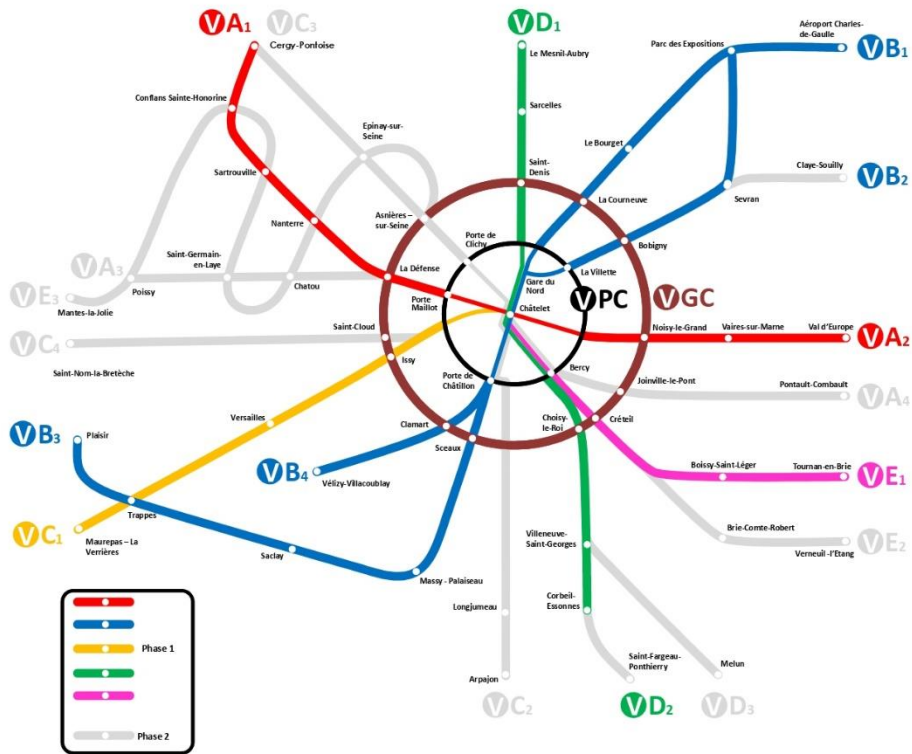
RER vélo :

Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :

- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés. Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.



Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France



7 - EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Andilly	1	115	1	168	0	0	0
Enghien-les-Bains	2	379	2	576	0	1	388
Margency	1	93	1	176	0	0	0
Montlignon	-	0	0	0	1	0	0
Montmorency	2	402	1	523	3	2	1 082
Soisy-sous-Montmorency	5	650	6	1137	0	2	997

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.2 Collèges

Communes	Collège	Effectifs Collège 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pensionnaires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pensionnaires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Enghien-les-Bains	Georges-Pompidou	388	+ 3,74 %	280	- 10,83 %	46 718,00 €	2018
Montmorency	Charles-Le Brun	551	+ 14,32 %	390	+ 2,90 %	53 574,50 €	2017
Montmorency	Pierre-de-Ronsard	531	- 1,12 %	331	+ 1,22 %	73 174,50 €	2016
Soisy-sous-Montmorency	Descartes	483	+ 9,28 %	269	- 8,19 %	54 827,00 €	2018
Soisy-sous-Montmorency	Schweitzer	514	+ 4,68 %	280	- 14,37 %	69 264,00 €	2017

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Enghien-les-Bains	Georges-Pompidou	Enseignement supérieur ➤ A la découverte de Sciences-Po Saint-Germain en Laye	DEC	4 ^e et 3 ^e	15
		Sciences et nouvelles technologies ➤ Sciences et industrie au féminin – Elles bougent	DJPS/DEC	4 ^e et 3 ^e	30

Montmorency	Charles-Le Brun	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Création théâtrale autour d'un roman de Matt7ieu Radenac <p>Culture*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atelier Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie 	DEC	6 ^e et 5 ^e	100
Montmorency	Pierre-de-Ronsard	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « découvrir l'activité nautique sur le lac d'Enghien » <p><u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Rencontres avec des écrivains. » ➤ Projet « Découverte culturelle et scientifique des antiquités mésopotamienne et égyptienne » <p><u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « SIMULATION DE PROCES : Violences sexistes et réseaux sociaux» <p>Climat scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Silence on lit ! ➤ Théâtre interactif : prévention du harcèlement <p>Culture*</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Artiste au collège - Résidences artistiques et culturelles ➤ Ateliers Archéologie en Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie : x2 <p>Prévention du décrochage scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnements personnalisés d'élèves ➤ Atelier semi-collectifs de remobilisation <p>Lien collégiens – monde professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Pack Collèges-Entreprises ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	5 ^e SEGPA 4 ^e SEGPA ULIS	55
			DEC	Tout niveau	315
			DEC	6 ^e et 6 ^e SEPGA	143
			DEC	4 ^e et 4 ^e SEGPA	135
			DEC	6 ^e et 6 ^e SEGPA	144
			DAC	6 ^e	106
			DAC		
			DEC	4 ^e et 3 ^e	3
			DEC	4 ^e	
			DEC	4 ^e SEGPA 3 ^e SEGPA	22
			DEC	3 ^e	7
Soisy-sous-Montmorency	Descartes	<p>Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Alice in Wonderland : Réécriture d'une oeuvre anglo-saxonne» 	DEC	6 ^e , 5 ^e et 4 ^e	54

		<u>Appel à projet Prévention et Citoyenneté :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Sensibilisation à la justice des mineurs et prévention des conduites à risques » 	DEC	4 ^e	110
		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 	DEC	3 ^e	6 élèves
Soisy-sous-Montmorency	Schweitzer	Appels à Projets <u>Appel à projet Art et culture :</u> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Projet « Participation au salon du livre d'Eaubonne : prix coup de pouce, rencontre d'auteurs et d'illustrateurs » ➤ Projet « Projet théâtre en atelier » 	DEC	ULIS, 5 ^e SEGPA 4 ^e SEGPA 3 ^e SEGPA	160
			DEC	6 ^e , ULIS 6 ^e SEGPA	120
			DEC		
			DEC	3 ^e	1 élève
		Climat scolaire <ul style="list-style-type: none"> ➤ Silence on lit ! 			
		Lien collégiens – monde professionnel <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bourse de stage collégiens en entreprise 			

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Enghien-les-Bains	Gustave Monod	1929
Montmorency	Jean-Jacques Rousseau	1031
Montmorency	Turgot	384

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant



8 - CULTURE – LOISIRS

Les six communes du canton appartiennent toutes à la Communauté d'agglomération Plaine-Vallée. Ses habitants ont accès à une offre culturelle plus particulièrement orientée vers les domaines de la lecture publique et de l'enseignement artistique, les collégiens bénéficiant aussi de plusieurs résidences et de projections de films. Les structures qui les proposent prennent appui sur les réseaux et dispositifs départementaux (Bibliothèque départementale, Ecrans VO - Collège au cinéma), ainsi que sur des festivals structurants (Jazz au fil de l'Oise, Pôle Itinérant en Val d'Oise PIVO - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise).

Concernant l'enseignement artistique, il faut noter le travail de l'association Musique Et Situations de Handicap (MESH) dont le siège social est sur ce canton. Cette association nationale œuvre pour l'accès des adultes et enfants handicapés aux pratiques musicales, en relation avec les écoles de musique et les conservatoires, afin de favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale.

À noter également le Festival musical d'automne des jeunes interprètes (FMAJI) qui réunit dans ce canton les communes d'Enghien-les-Bains, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency, ainsi que plusieurs autres communes du secteur ; et le Festival « La Musique fait son cinéma », porté par la communauté d'agglomération et la ville de Soisy-sous-Montmorency, seul événement francilien dédié à la musique de films.

Lieu dédié au spectacle vivant et aux écritures numériques, le Centre des arts d'Enghien-les-Bains se distingue par son rayonnement international, grâce à la labellisation « Ville numérique » de l'Unesco et par la création du réseau « Arts numériques » qu'il préside. En 2020, le Centre des Arts a été labellisé "Scène conventionnée d'intérêt national, mention art et création" par le Ministère de la Culture, ce qui illustre la reconnaissance de l'investissement de la Ville dans ces domaines.

L'ensemble des structures culturelles et, en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (billetterie, ventes, etc.). Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021.

8.1 Parcs et Jardins

Suite au passage du jury régional à l'été 2020, la ville d'Andilly accède à la troisième fleur du label "Villes et Villages fleuris".

8.2 Cinémas

1 - Festival "Image par Image" dédié au cinéma d'animation : ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires à Soisy-sous-Montmorency. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ sont dédiés à cette manifestation.

2 - Paris Images Digital Summit : le "Centre des Arts" d'Enghien-les-Bains accueille depuis 2015 le "Paris Images Digital Summit" (PIDS), manifestation de renom international dédiée à la création numérique sous toutes ses formes : du VFX (effets visuels) à la VR (réalité virtuelle), en passant par l'animation et la 3D, le "PIDS" croise les enjeux créatifs, techniques et économiques d'un secteur en perpétuelle évolution.

Des masterclasses avec des collégiens et des élèves des écoles primaires sont organisées, ainsi que plusieurs projections tout-public. L'événement permet de remettre les Genie Awards, seules récompenses françaises dédiées aux effets spéciaux, et d'organiser un salon de l'emploi permettant à des sociétés et des étudiants de se rencontrer et aboutissant chaque année à près de 200 embauches. Une subvention annuelle d'un montant de 11 000 € est versée par le Département à la commune d'Enghien-les-Bains pour l'organisation de cet événement.

3- Multiplexe UGC (4 salles).

8.3 Spectacle Vivant

Compagnies de spectacle professionnelles :

L'association "Les amis de l'ensemble Jean-Walter Audoli" a reçu en 2020 une subvention de 15 000 € pour ses activités dans le Val d'Oise ainsi que trois concerts au théâtre du Casino d'Enghien et dans les églises de Saint Gratien et de Taverny.

Lieu de diffusion :

Créé en 2002 et conventionné par la DRAC d'Ile-de-France depuis 2007, le Centre des Arts (CDA) est un centre de création et de diffusion transdisciplinaire et international.

Il mène une programmation éclectique (arts visuels, arts de la scène, musique et cinéma), favorisant les croisements et les échanges entre les arts, les sciences et les technologies et impulsant de nombreux projets à l'international.

Fort de ses ressources et de sa capacité à fédérer, le CDA a fondé en 2007 la plateforme de collaboration professionnelle "Réseau Arts Numériques" ouverte à l'international, pour le partage d'expertises et de projets artistiques.

En 2019, il a rejoint la "ComUE UPL" (Communauté d'Universités et d'Établissements de l'Université Paris Lumières), réseau constitué de 17 partenaires, renforçant ainsi son rôle d'expertise dans les domaines des arts, des technologies et du numérique.

Géré en régie directe par la commune, l'équipement a été soutenu en 2020 à hauteur de 51 170 €.

Le Centre des Arts met en œuvre un programme de résidences permettant de soutenir et d'accompagner les équipes artistiques dans leur processus de création. Le Département soutient depuis plusieurs années les compagnies de danse contemporaine accueillies en résidence longue au Centre des Arts.

L'équipe du chorégraphe Vincent Dupont est accueillie depuis 2018-2019.

La deuxième année sera consacrée à la diffusion d'une pièce du répertoire du chorégraphe et d'une création, accompagnées d'actions de médiation auprès d'élèves de CM2 et de 6^{ème}, d'ateliers avec des associations de danse amateurs et de masterclasses avec l'école de musique et de danse. Le Département soutient cette résidence chorégraphique en accordant à l'association "J'y pense souvent (...)" (Compagnie Vincent Dupont) une subvention de 4 300 € en 2020.

Le Centre des Arts a reçu en 2020 l'appellation "scène conventionnée d'intérêt national, mention Art et création" par le Ministère de la Culture – DRAC IDF.

Festivals et réseaux départementaux :

ANDILLY, membre du Festival théâtral du Val d'Oise.

ENGHIEN-LES-BAINS, organisateur des Bains Numériques (biennale), du Enghien Jazz Festival, membre du Festival théâtral du Val d'Oise et du Festival Musical d'Automne des Jeunes Interprètes. Le Centre des Arts a rejoint le réseau Escales Danse en 2020.

MONTMORENCY, membre du Festival théâtral du Val d'Oise, du Festival Jazz au fil de l'Oise, du Festival musical d'automne des Jeunes interprètes.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY, membre du Festival musical d'automne des jeunes interprètes. Le Festival de la Voix, organisé par l'association "Ecole de musique et de danse de Soisy", a lieu tous les deux ans à Soisy-sous-Montmorency, en alternance avec le Festival "La musique fait son cinéma". Il présente la diversité des formes vocales, solistes ou grand chœur, de la musique ancienne aux musiques actuelles. Les cinq concerts de l'édition 2020, initialement prévus en mars, ont été reportés en octobre.

Ce festival a été soutenu à hauteur de 3 000 € en 2020.

8.4 Musées

MONTMORENCY

Musée Jean-Jacques Rousseau, « Musée de France », « Maison des Illustres ».

L'activité scientifique du musée est accompagnée depuis 1991 par un comité scientifique.

En avril 1756, Jean-Jacques Rousseau fuit Paris, « ville de bruit, de fumée et de boue », et s'installe à Montmorency, au lieu-dit l'« Hermitage ». En décembre 1757, le Citoyen de Genève emménage au petit Mont-Louis, actuel Musée Jean-Jacques Rousseau. Il y demeure jusqu'au 9 juin 1762, date de la condamnation de l'Émile.

Il y compose ses œuvres majeures : « Julie ou la Nouvelle Héloïse », « La Lettre à d'Alembert » sur les spectacles, « Du Contrat Social », « Émile ou de l'Éducation ».

Le Musée se compose du petit Mont-Louis, maison du philosophe, du jardin comprenant le cabinet de verdure et le « Donjon ». La vie quotidienne du philosophe y est évoquée au travers de salles meublées notamment à partir du mobilier réputé lui avoir appartenu. Un agrandissement de la maison réalisé au 19^e siècle permet d'organiser expositions temporaires et manifestations culturelles. Ces espaces d'exposition ont été réaménagés en 2012 pour l'exposition sur le tricentenaire de la naissance du philosophe. Au sein du musée, un important fonds iconographique concerne plus largement l'histoire de la ville et de la vallée de Montmorency. Il a été mis en valeur lors d'une exposition temporaire en 2018.

La « maison des Commères » qui date du 17^e siècle, accueille quant à elle la Bibliothèque rousseauiste, riche de 30 000 documents, dont le célèbre herbier offert à Madelon.

L'informatisation de l'inventaire et la numérisation de l'ensemble des collections facilitera, à terme, le travail des chercheurs mais aussi du grand public et des scolaires.

Le musée présente une exposition temporaire par an (qui permet de présenter les collections fragiles par roulement). En 2020, l'exposition « Émile ou de l'Éducation, entre controverse et succès », ouverte le 19 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine, a subi de plein fouet le second confinement. Elle est actuellement suspendue.

Une importante activité pédagogique est proposée aux classes élémentaires (ateliers et visites guidées). Des visites thématiques pour les collèges et lycées sont également mises en place. Des activités ludiques (coloriages, jeux des différences, puzzle...) sont proposées sur le site web du musée, particulièrement bien documenté et organisé.

La fréquentation s'établit comme suit : en 2019, 234 visiteurs, en 2020, 968.

La Ville de Montmorency n'a pas demandé de subvention de fonctionnement pour le musée depuis 2013 (*exposition Grétry, 1741-1813. De l'Opéra-Comique à l'Ermitage de Jean-Jacques Rousseau*).

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

ENGHIEN-LES-BAINS

École municipale de musique (765 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 4 156 € pour la structuration pédagogique. Spécificité de l'école tournée vers le numérique.

MARGENCY

École de musique associative : Arabesques (92 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 1 178 € pour la structuration.

MONTMORENCY

Conservatoire de musique et de danse à rayonnement communal (327 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 17 780 € au titre de la structuration, 1 000 € pour un projet et 1 000 € pour les classes orchestre. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création. Il se mobilise également dans le plan de formation départemental mené par la Direction de l'action culturelle et l'antenne Val d'Oise du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

École de musique et de danse associative (290 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 4 934 € pour la structuration. Ce conservatoire participe régulièrement aux projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

Autres associations :

Créée en 1984 et basée à Montmorency, l'association MESH (Musique Et Situations de Handicap) œuvre pour l'accès des adultes et enfants handicapés aux pratiques musicales avec les écoles de musique et les conservatoires, afin de favoriser leur développement personnel et leur insertion sociale.

Pour atteindre ces objectifs, l'association :

- Anime un centre-ressources, dont le rayonnement est national, comprenant une permanence de quatre jours hebdomadaires pour répondre aux demandes du public (161 demandes en 2019) ;
- Accompagne les professionnels de la culture, du secteur médico-social et de l'Education nationale, qui souhaitent développer ces activités et qui sont confrontés à des difficultés liées au handicap de leurs élèves ;
- Met en place des ateliers musicaux adaptés, notamment au Foyer d'accueil médicalisé de Menucourt ;
- Organise des formations, pour les professionnels des secteurs culturel et médico-social au niveau national afin de les accompagner dans le développement de leurs compétences en matière de pédagogie musicale adaptée. En 2019, 30 professionnels du Val d'Oise ont été formés.

Enfin, en sa qualité d'experte, MESH a finalisé l'édition d'un guide pratique pour la collection "culture et handicap" du Ministère de la Culture.

Subvention totale versée en 2020 : 12 000 € (4 000 € de la Direction de l'Action Culturelle et 8 000 € de la Direction des Personnes Handicapées).

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 6 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Les 6 bibliothèques sont municipales et membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 14 850 € (au total) ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

Sur ce canton, 4 bibliothèques (Andilly, Margency, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency) font partie du réseau non transféré de lecture publique de la CA Plaine Vallée (13 communes font partie de ce réseau) avec un pack communautaire de services à la carte (ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et Système Intégré de Gestion de Bibliothèque SIGB commun - logiciel de bibliothèque -, portail documentaire ; en projet navette intercommunale). La CA Plaine Vallée a signé un Contrat Territoire Lecture (durée 3 ans) avec l'État et le Département en 2018.

ANDILLY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	70 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	238 (9,14 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale

Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1700 € ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	631
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	1
ENGHIEN-LES-BAINS	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	1300 m ² (0,11 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	2762 (24,32% taux inscrits)
Ressources numériques	Liseuses, tablettes, borne d'écoute musicale
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	300 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	28
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
MARGENCY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	100 m ² (0,03 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	148 (5,08 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	750 € ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	609
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
MONTLIGNON	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	300 m ² (0,10 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	526 (17,57 % taux inscrits)
Ressources numériques	Europresse, tablettes
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1500 €
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	1162
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	4 (outils numériques, tapis de lecture, kamishibai)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

MONTMORENCY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	800 m ² (0,04 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1920 (8,95 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	600 € ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	736
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	9 (jeux vidéo, packs mobilier, exposition)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	122 m ² (0,01 m ² /habitant)
Nombre d'inscrits 2019	447 (2,48 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale. Projet de construction d'un équipement culturel
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	394
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	6 (packs mobilier, tapis de lecture, tablettes et exposition numérique)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	3
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	
COORDINATION LECTURE PUBLIQUE CAPV	
Statut	Coordination de réseau
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Projet de navette intercommunale avec une interconnexion de navette avec la navette de la BDVO. Dernière année du Contrat Territoire Lecture entre la CAPV, la DRAC et le CDVO en 2021
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Nb de prêts de documents 2019	0
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

8.7 Archéologie

ANDILLY

En octobre 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie) a transmis à la DTH (Direction des Territoires et de l'Habitat) des informations archéologiques pour PLU (Porter à connaissance).

MONTMORENCY

En janvier 2020, le SDAVO (Service Départemental d'Archéologie), suite à une information d'un habitant, a surveillé des travaux de construction, Place au Pain, à proximité d'une motte castrale disparue.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

(Néant)

8.9 Arts plastiques

ENGHIEN-LES-BAINS

L'association "Enghien-les-Bains métiers d'art" (EMA) a dû annuler cette année, en raison de la COVID-19, son 7ème salon des métiers d'art. Le Département lui a cependant versé une subvention de 1 500 € au titre du dispositif "Aide aux projets Arts plastiques" en participation aux frais restés à charge du fait d'une annulation tardive.

8.10 Education artistique et culturelle

ENGHIEN-LES-BAINS, MARGENCY, MONTMORENCY, SOISY-SOUS-MONTMORENCY "Collège au cinéma"

Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d'apporter aux collégiens une éducation à l'image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d'une salle de cinéma partenaire.

Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d'états justificatifs.

En 2019/2020, le collège Schweitzer de Soisy-sous-Montmorency (30 inscrits – 27 entrées) s'est rendu au Cinéma "Les Toiles" de Saint-Gratien et les collèges Le Brun (132 inscrits – 262 entrées) et Ronsard (37 inscrits – 29 entrées) de Montmorency se sont rendus au cinéma "L'Eden" de Montmorency, pour les deux premiers trimestres scolaires.

À ce titre, le cinéma "L'Eden", statut privé indépendant (2 salles), membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO", a reçu pour le dispositif 3 collèges, pour un total de 285 collégiens inscrits, 480 entrées, au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 1 200 €.

Le collège Notre Dame de Providence d'Enghien-les-Bains (78 inscrits – 142 entrées) et l'hôpital d'enfants de Margency (22 inscrits – 7 entrées) se sont rendus au "Centre des Arts" d'Enghien-les-Bains pour les deux premiers trimestres.

À ce titre, le "Centre des Arts", statut municipal (mono écran avec projections régulières), membre du réseau départemental de l'association "Écrans VO" a reçu pour le dispositif 4 collèges et un hôpital d'enfants pour un total de 385 collégiens inscrits, 591 entrées, au cours des deux premiers trimestres scolaires pour une subvention accordée de 1 477,50 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant global de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant total de 15 110 €, dont une subvention de 1672,50€ aux "Toiles" de Saint-Gratien, de 962,50 € au "Centre des Arts" d'Enghien et de 712,50 € au cinéma "l'Eden" de Montmorency, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

ENGHIEN-LES-BAINS

Des ateliers archéologiques ont eu lieu au collège G. Pompidou auprès de 120 élèves (4 classes).

MONTMORENCY

Des ateliers archéologiques ont eu lieu au collège P. de Ronsard auprès de 110 élèves (4 classes).

Une résidence « Artiste au collège », intitulée "Le Souffle de la Salamandre", a eu lieu au collège Pierre-de-Ronsard avec l'artiste Marianne Le Vexier auprès d'une classe de 4ème SEGPA. Accompagnés par l'artiste et l'équipe pédagogique, les élèves ont réalisé une salamandre sculpturale emportant sur son dos des tritons, grenouilles et crapauds familiers des mares et des étangs du Val-d'Oise. L'œuvre finale est accrochée à un mur du collège.

8.11 Territoires et action culturelle

En partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (convention de collaboration publique signée annuellement), le Département met en place des formations à destination des directeurs de l'action culturelle afin qu'ils puissent recevoir des apports extérieurs et échanger entre eux sur les actions à mettre en œuvre pour une meilleure prise en compte des usagers (Montmorency).

8.12 Conservation des antiquités et objets d'art

(Néant)

8.13 Site majeur départemental

(Néant)



9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 11% (13% en moyenne départementale) ;
- Taux d'activité : 77% (75% en moyenne départementale) ;
- Taux d'emploi: 54% (71% en moyenne départementale) ;
- Revenu moyen des ménages : 40 921 € (27 923 € en moyenne départementale).

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitants 2020
Andilly	3 033 218	1 093
Enghien-les-Bains	32 567 369	2 833
Margency	2 801 657	949
Montlignon	3 447 929	1 120
Montmorency	24 749 667	1 130
Soisy-sous-Montmorency	19 866 967	1 080
Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	212 595 252	1 146

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Pas de nouveaux projets de développement économique en cours significatifs sur ce canton.

Les parcs d'activités économiques :

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
ANDILLY	La Berchère	5,247	
ANDILLY / SOISY-SOUS-MONTMORENCY	ZI des Cures	19,188	
MONTMORENCY	La Croix Vigneron / Zone Artisanale	2,860	
MONTMORENCY	ZAE	0,250	
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Centre Commercial Les Deux Cèdres	7,477	
SOISY-SOUS-MONTMORENCY	Zone Artisanale	1,628	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton :

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
CASINO D'ENGHIE N-LES-BAIN S - SEETE	3 avenue de Ceinture	ENGHIE N-LES-BAIN S	700	9200Z	Exploitation du centre de loisirs
FAYOLLE & FILS	30 rue de l'Egalité	SOISY-SO US-MONTM ORE NCY	685	4211Z	Travaux publics et bâtiment.
AUCHAN	28 avenue de Paris	SOISY-SO US-MONTM ORE NCY	280	4711F	Hypermarché.
PINSON PAYSAGE	13 avenue des Cures	ANDILLY	270	8130Z	Création, aménagement et entretien de parcs et jardins

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

Néant



10 - TOURISME

La stratégie touristique du Val d'Oise pour 2017-2022 :

Le Conseil départemental a adopté une stratégie touristique pour la période 2017-2022 visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.



Sur l'archipel Rives de Seine / Forêt de Montmorency les positionnements sont les suivants :

- Clientèle francilienne en excursion principalement et clientèle d'affaire
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel du territoire aux portes de Paris (forêt de Montmorency, rives de Seine, etc.)
- Développement important des outils numériques pour la CA Plaine Vallée (Enghien-les-Bains, Montmorency...)

Soutien à 2 projets lauréats des Trophées de l'Innovation édition 2020 :

- Le projet de l'Office National des forêts concernant des travaux de réhabilitation du Château de la Chasse afin de mieux répondre aux enjeux d'accueil du public en forêt de Montmorency.
Projet soutenu à hauteur de 19 635 € soit 28 % des dépenses éligibles.
- Le projet de l'Office de Tourisme de Plaine Vallée concernant 2 nouveaux parcours de promenade immersive en réalité augmentée permettant la découverte des thermes d'Enghien à la Belle Epoque et celle de la faune et de la flore de la forêt de Montmorency.
Projet soutenu à hauteur de 15 000 € soit 30 % des dépenses éligibles.



11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11.1 Le PNR

Pas de PNR sur ce canton.

11.2 Documents d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Enghien-les-Bains Soisy-sous-Montmorency Margency	-	Montlignon Andilly	-

11.3 Grands projets en cours ou prévus

Conventions avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour la réalisation d'opérations de logements, notamment sociaux, à Andilly, Enghien-les-Bains, Margency et Montmorency.



12 - JEUNESSE / PREVENTION SECURITE

12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Andilly	0
Enghien-les-Bains	1
Montlignon	0
Montmorency	4
Soisy-sous-Montmorency	3
Total	8

12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Montmorency	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	Toute la ville (bas, haut et centre-ville)	39
Soisy-sous-Montmorency	Association défense et Prévention de la Jeunesse (ADPJ)	Les Noël's, le Noyer Crapaud et autres quartiers	107

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Dispositif des intervenants sociaux en Commissariat : - Aux Commissariats d'Enghien et de Deuil-La-Barre	13 000 €

Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde permis MAVO (Maison d'Arrêt du Val d'Oise) - ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	5 000 € 8 000 €



13 - SPORTS

13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

6 athlètes soutenus (athlétisme, aviron, golf) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.



14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020. Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Enghien-les-Bains	Georges-Pompidou	492 801 €	Dont ravalement de façade ; travaux sur les circulations ; travaux et rénovation de logements ; travaux sur cuisine et acquisition de matériel ; mise en conformité ADAP main courante ; création de poste informatique ; entretien espaces verts ; remplacement éclairages par luminaires leds ; réfection de plafonds ; ainsi que divers travaux d'électricité et de plomberie
Montmorency	Charles-Le Brun	326 867 €	Dont travaux de mise en conformité ADAP ; réfection de la cour incluant : rénovation des réseaux, création d'une rampe PMR, travaux d'aménagements ; installation interphone ; réfection tour cheminée ; fourniture d'un garde-corps ; entretien espaces verts ; travaux sur logements ; ainsi que divers travaux de mise en conformité
Montmorency	Pierre-de-Ronsard	228 372 €	Don, principalement rénovation des vestiaires ; travaux sur local poubelles ; motorisation portail ; réparation de fuites ; ainsi que divers travaux électriques
Soisy-sous-Montmorency	Descartes	397 616 €	Dont remplacement de l'alarme intrusion ; réfection de toiture ; travaux sur installations électrique dont armoire ; réfection de circulations ; travaux sur les logements ; réfection de bureau et salles de classe ; remplacement de matériel de cuisine ; reprise de maçonnerie ; travaux sur menuiseries
Soisy-sous-Montmorency	Schweitzer	165 950 €	Dont réfection de faux-plafonds ; création bureau ; réfection atelier ; travaux sur matériel de cuisine ; réfection de luminaires ; travaux électriques et de mise en conformité ; entretien espaces verts ; remplacement tourelle désenfumage cuisine
TOTAL CANTON		1 611 606 €	

En 2020, les études relatives à l'opération de restructuration se sont poursuivies au collège Ronsard à Montmorency, s'élevant à 383 K€ ; en vue d'un démarrage des travaux à l'été 2021.



15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Montlignon	Acquisition d'un véhicule	Soutien au développement de polices municipales ou intercommunales	03/02/2020	3 945,00 €
Montlignon	Réparation de la toiture et de la verrière du groupe scolaire Lucien Bunel	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	07/12/2020	20 000,00 €
Enghien-les-Bains	Création d'une maison de santé	Lutte contre la désertification médicale	24/04/2020	20 546,70 €
Soisy-sous-Montmorency	Sécurisation des abords et aménagements de la voirie à proximité des accès du groupe scolaire et du collège Descartes	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	07/12/2020	6 560,14 €
Total				51 051,84

15.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
17/07/2020	Montlignon	Aménagement des combles au sein de la mairie pour les transformer en futur local d'archives
01/12/2020	Andilly	Mise en place d'un portail famille dans le cadre de la fiche GRU

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Margency => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR) : De nombreuses opérations, à préciser :

- Restauration de l'ancienne mairie en logements ;
- Restauration des anciennes écuries en salle de réception / restaurant ;
- Récupération des eaux de pluie – allée du parc ;
- Rénovation et extension de l'école Saint Exupéry ;
- Création d'un RAM (espace petite enfance) ;
- Création d'un relais poste...

Soisy-sous-Montmorency => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR) :

- Rénovation du foyer Lucie Raviolle : rénovation intérieure et extérieure et accessibilité ;
- Rénovation intérieure de l'Eglise et éclairages extérieurs ;
- Rénovation extérieure de l'orangerie.

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,...).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc). Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Montmorency	1	6	3

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

| LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

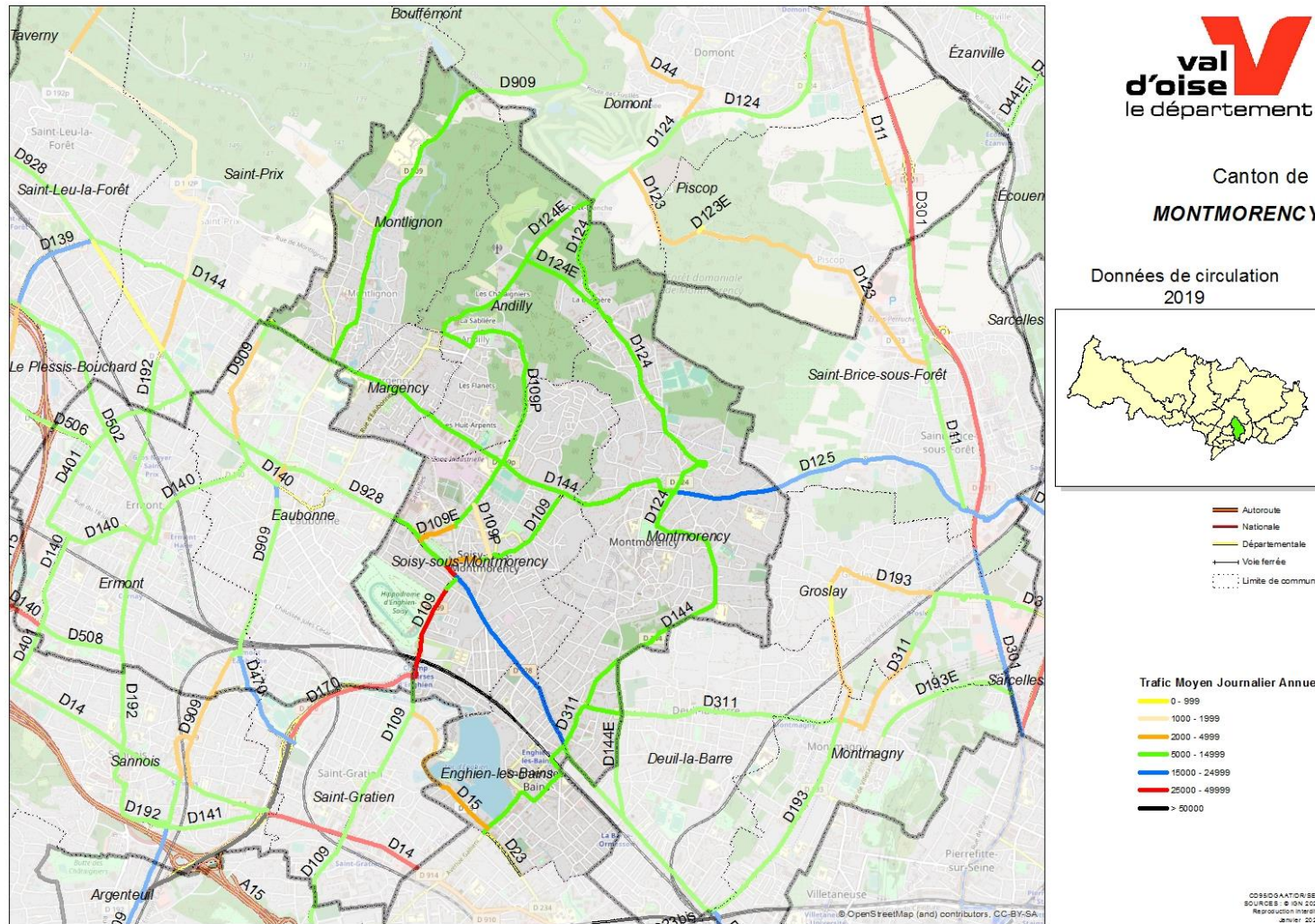
Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

Annexe 1 : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Andilly	2 774
Enghien-les-Bains	11 495
Margency	2 951
Montlignon	3 078
Montmorency	21 899
Soisy-sous-Montmorency	18 398
TOTAL	60 595

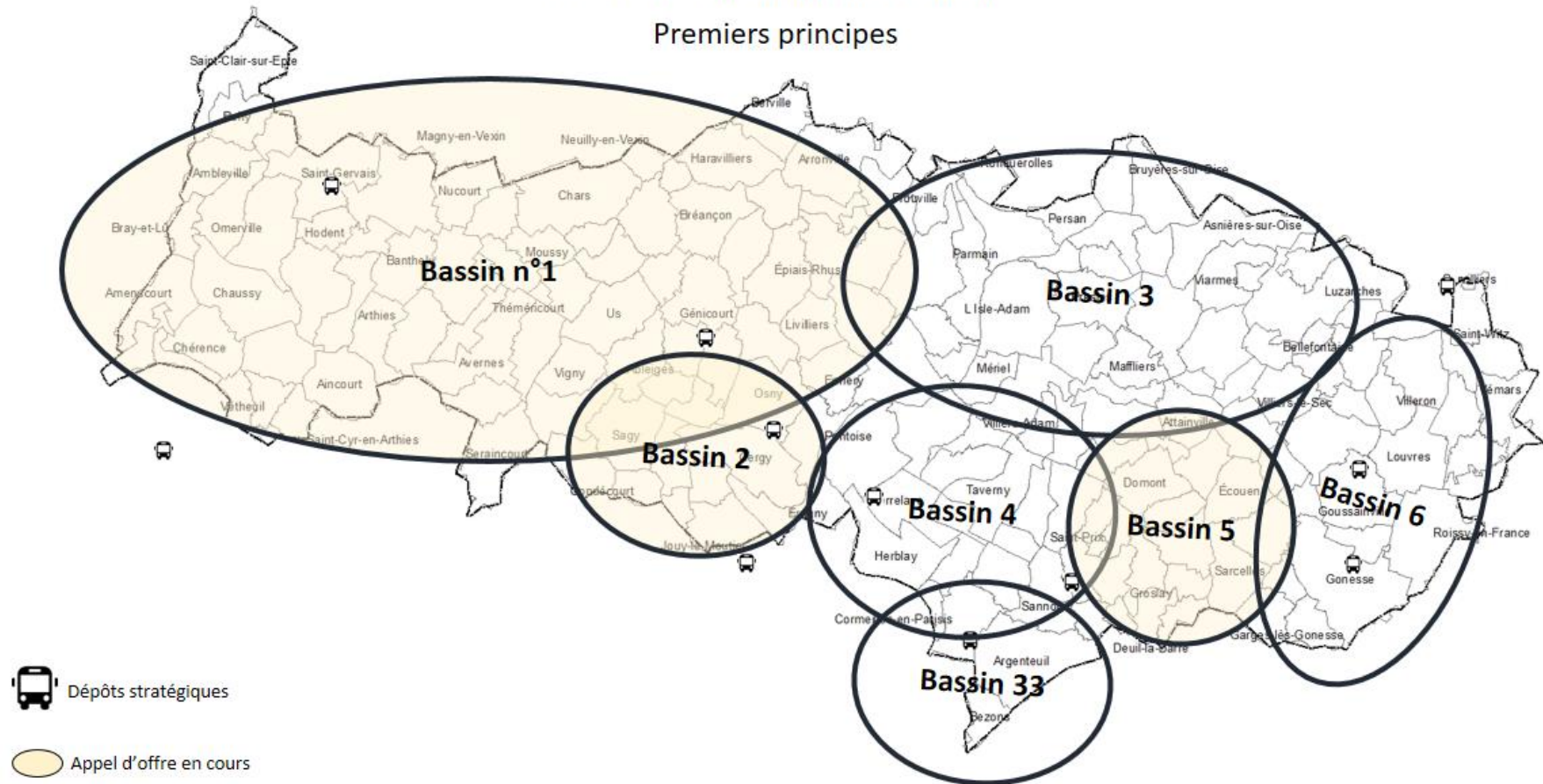
Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières



Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes



Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

